



Référendum contre la modification urgente du 19.06.2020 de la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp): Non à Swiss [CO VID](#). Publiée dans la Feuille fédérale le 30.06.2020. Les citoyennes et citoyens suisses soussigné(e)s, ayant le droit de vote, demandent un **RÉFÉRENDUM** contre la modification urgente du 19.06.2020 de la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp), en vertu de l'article 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale du 17.12.1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66). Seuls les électrices et électeurs **ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste** peuvent apposer leur signature sur cette même feuille. Pour chaque commune, sa propre page. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon les articles 281 respectivement 282 du code pénal.

Canton :		NPA :	Commune politique :			www.1291.one			
	Nom écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Prénom écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance (jour/mois/année)			Adresse exacte : (rue et no)	Signature manuscrite	Contrôle (en blanc)	Votre mail ou Natel pour plus d'informations, merci
1									<input type="checkbox"/>
2									<input type="checkbox"/>
3									<input type="checkbox"/>
4									<input type="checkbox"/>
5									<input type="checkbox"/>
6									<input type="checkbox"/>
7									<input type="checkbox"/>
8									<input type="checkbox"/>
9									<input type="checkbox"/>
10									<input type="checkbox"/>
11									<input type="checkbox"/>
12									<input type="checkbox"/>

Expiration du délai référendaire: 08.10.2020

Vue l'extrême urgence, l'attestation de la qualité d'électrice ou de signataire de chaque liste entièrement ou partiellement remplie, doit être obtenue par la/le citoyen-ne elle/lui-même à la mairie de la commune. Puis, ayez la gentillesse d'envoyer la liste immédiatement au Comité, c/o François. de Siebenthal, av. Edouard Dapples 23, 1006 LAUSANNE 021 616 88 88. Plus d'informations sur www.1291.one et par mail siebenthal@gmail.com

